

Image not found or type unknown



imitation signature pour emprunt

Par **jcv**, le **27/01/2010** à **17:50**

Bonjour,

Voilà, ma femme ma offert une moto à Noël pour ce faire elle à souscrit un emprunt en imitant ma signature sans que je le sache elle gere nos compte vu qu'elle est banquière. Aujourd'hui en instance de divorce. Elle souhaite que je le paye la moitié de la valeur de la moto dans le cadre du partage des bien et que je rembourse l'emprunt. je voudrais savoir comment faire pour regler ce problème sachant que je n'ai rien signé.

Merci pour votre reponse [img]http://[/img]